LA LIBERTÉ
Depuis 1913

JOURNAUX CENTENAIRES DU CANADA
CENTENARY NEWSPAPERS OF CANADA

ACTUEL

L'AFFAIRE RONALD LÉGER

Le cas du père Ronald Léger exige d'être abordé sous plusieurs angles : humain, juridique et théologique. La position de l'Archevêché de Saint-Boniface était particulièrement attendue.

3

Chers lectrices, lecteurs et annonceurs,

VEUILLEZ PRENDRE NOTE que *La Liberté* ne sera pas publiée les 29 juillet et 5 août 2015.

Nous nous retrouverons le 12 août!

CONVENTION DE LA POSTE-PUBLICATIONS Nº 40012102
Nº D'ENREGISTREMENT 7996
2,20 $ + TAXES

WWW.LA-LIBERTE.MB.CA

VOL. 102 Nº 17 • 22 AU 28 JUILLET 2015
SAINT-BONIFACE

ÇA FÊTE EN FAMILLE!



photo : Bernard Bocquel

LES 104 ANS D'ÉMILIA DESLAURIERS LE 22 JUILLET

Entrée à l'Accueil colombien à Saint-Boniface dès son ouverture en 1984, la doyenne du lieu est probablement aussi la doyenne du Manitoba français.

Émilia Deslauriers, née Robidoux, a eu sept enfants avec Gaspard Deslauriers : René, Patricia, Rita, Gérald, Doreen, Edna et Irène. Ses enfants lui ont donné 19 petits-enfants, 30 arrière-petits-enfants et 17 arrière-arrière-petits-enfants. | **Pages 9 et 10.**

LES 125 ANS DES BALCAEN AU MANITOBA

De gauche à droite, le comité organisateur de la fête du 125e anniversaire de l'arrivée d'Oscar Balcaen : Bernard Fournier, Raymond Fisette, Jean Balcaen, Florence Toscutti, Jules Balcaen, François Balcaen, Louise Balcaen, Aimé Gauthier, Lucie Gauthier, Louis Balcaen et Jeanne Balcaen.

Parmi eux, il y a des descendants des enfants d'Oscar Balcaen, Joseph, Arthur, Irma, Alice et Anna. Seul le 3e fils d'Oscar Balcaen, Gilles, n'est pas représenté.

D'après Louis Balcaen, c'est la première fois en 40 ans que ces branches de la famille sont toutes réunies au même moment. | **Page 5.**



photo : Gavin Boutroy

Citation DE LA SEMAINE

« Nous devons être tous solidaires. Comme immigrants, nous devons être fiers de notre pays d'adoption et apprendre de sa culture. Mais, les Canadiens doivent aussi nous donner la chance de nous exprimer sur qui nous sommes réellement. Il n'y a rien de pire que de perdre son identité. »

Soeur Anne Adounkpè, des Soeurs franciscaines missionnaires de Marie, a quitté son Bénin natal pour remplir sa mission au Canada. Elle lance ce cri du coeur dans LE DÉFI D'IMMIGRER. | **Page 7.**

RECONNU EN 2015 AU



Le SOMMAIRE

SAINTE-ANNE

Le retour du Musée?

La Ville de Sainte-Anne explorera des moyens de faire renaître le Musée Pointe-des-Chênes de ses cendres.

Lors de sa prochaine réunion le 11 août, le conseil invitera le président de la Corporation du Site historique Mgr Taché, Robert Freynet, qui propose de déménager le Musée à Sainte-Geneviève. Ou au moins d'organiser l'exposition d'artéfacts du musée dans le salon d'exposition situé dans l'ancien presbytère de Sainte-Geneviève, qui fait partie du Site historique Mgr Taché. Déjà, les artéfacts du Musée Pointe-des-Chênes qui ont échappé aux flammes lors de l'incendie du 24 mai 2013 sont entreposés au Site historique Mgr Taché. On se rappellera que l'incendie a déclenché la fermeture du Musée.

« Discuter de l'avenir du Musée, au lieu de tout simplement baisser les bras, c'est déjà du positif, avance la directrice générale de Sainte-Anne, Nicole Champagne. À présent, à Sainte-Anne, nous n'avons même pas de terrain ou d'édifice qui abriterait un nouveau Musée Pointe-des-Chênes. La proposition de Robert Freynet mérite d'être explorée. Et cette discussion pourrait conduire à l'exploration d'autres options. »

D. B.

LA LIBERTÉ
Depuis 1913

Journal hebdomadaire publié le mercredi par Presse-Ouest Limitée

C. P. 190, 420, rue Des Meurons, unité 105
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4
Téléphone : (204) 237-4823
Télécopieur : (204) 231-1998
www.la-liberte.mb.ca

Ouvert de 9 h à 17 h du lundi au vendredi




RÉSEAU SÉLECT

LE JOURNAL

Directrice et rédactrice en chef :
Sophie GAULIN
la-liberte@la-liberte.mb.ca
Directrice par intérim :
Lysiane ROMAIN
Rédacteur en chef par intérim :
Bernard BOCQUEL
la-liberte@la-liberte.mb.ca
Journalistes :
Daniel BAHUAUD
redaction@la-liberte.mb.ca
Gavin BOUTROY
presse1@la-liberte.mb.ca
Chef de la production :
Véronique TOGNERI
production@la-liberte.mb.ca
Adjointe à la direction
Facturation/Abonnement :
Roxanne BOUCHARD/Marta GUERRERO
administration@la-liberte.mb.ca
Caricaturiste :
Cayouche (Réal BÉRARD)

LA LIBERTÉ RÉD

La Liberté Réd est un département de services en rédaction, graphisme, marketing, communication et production vidéo.

Coordonnatrice :
Lysiane ROMAIN
promotions@la-liberte.mb.ca
Publi-reporters :
Camille HARPER-SÉGUY
presse2@la-liberte.mb.ca
Baptiste SOUQUE
presse4@la-liberte.mb.ca
Marouane REFAK (vidéos)
presse6@la-liberte.mb.ca

Les lettres à la rédaction seront publiées si leur contenu n'est pas diffamatoire et leur auteur(e) facilement identifiable. L'heure de tombée pour les lettres à la rédaction est le vendredi 12 h pour une possible parution le mercredi de la semaine suivante.

Veuillez noter que les chroniques publiées dans *La Liberté* reflètent l'opinion de leurs auteurs et pas forcément celle du journal.

L'heure de tombée pour les annonces est le mercredi 16 h pour parution le mercredi de la semaine suivante. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %.

Nos annonceurs ont jusqu'au mardi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'abonnement annuel :
Manitoba : 64,50 $
(TPS et taxe provinciale incluses)
Ailleurs au Canada : 69,85 $ (TPS incluse)
États-Unis : 180,50 $ • **Outre-mer :** 247 $

Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir AU MOINS DIX JOURS avant la date de déménagement.

Le journal LA LIBERTÉ est imprimé sur les presses de **Derksen Printers à Steinbach**.

CONVENTION DE LA POSTE-PUBLICATIONS N° 40012102
N° D'ENREGISTREMENT 7996
ISSN 0845-0455

« Nous reconnaissons l'appui financier du gouvernement du Canada par l'entremise du Fonds du Canada pour les périodiques, qui relève de Patrimoine canadien. »



ACTUALITÉS

L'AFFAIRE RONALD LÉGER

D'abord, la police de Winnipeg a averti, le 5 février 2014, l'Archidiocèse de Saint-Boniface qu'elle enquêtait sur des accusations portées contre Ronald Léger, curé de la paroisse Sainte-Famille à Saint-Boniface. Le protocole auparavant mis en place par le diocèse a été mis en œuvre. Dès le 6 février, Mgr LeGatt a décrété que Ronald Léger était suspendu de toutes fonctions ministérielles. Les Clercs de Saint-Viateur, la communauté religieuse de Ronald Léger, ont été avertis. Encore le même jour, Ronald Léger, qui était en République dominicaine, est tout de suite rentré à la maison provinciale des Clercs, à Montréal.

La police avait demandé à l'Archidiocèse de ne pas rendre publiques les accusations, pour ne pas empiéter sur son travail. Le 6 janvier 2015, la police de Winnipeg a porté quatre chefs d'accusation contre Ronald Léger : trois d'agression sexuelle contre trois jeunes victimes et une pour contacts sexuels.

Le 13 juillet, alors qu'il avait jusqu'alors protesté de son innocence, Ronald Léger s'est déclaré coupable en Cour provinciale du Manitoba. Il a été libéré sous caution afin de poursuivre une thérapie. Dès le 15 juillet, l'archevêque de Saint-Boniface, Mgr Albert LeGatt, lui a interdit toute fonction sacerdotale.

Les Clercs de Saint-Viateur discutent présentement du statut de Ronald Léger. Il pourrait être laïcisé par la Congrégation pour la doctrine de la foi, à Rome. Ronald Léger connaîtra sa peine tout probablement début 2016.

Mgr Albert LeGatt engage son autorité

L'affaire Ronald Léger permet à l'archevêque de Saint-Boniface de mesurer jusqu'à quel point les procédures mise en place en cas d'agression sexuelle s'avèrent efficaces.


Daniel BAHUAUD
redaction@la-liberte.mb.ca

« Ronald Léger a avoué être coupable d'agression sexuelle sur mineurs. Il ne va jamais plus exercer un ministère dans l'Église, dans l'Archidiocèse de Saint-Boniface ou ailleurs », assure l'archevêque de Saint-Boniface, Albert LeGatt.

Le 15 juillet, l'archevêque a en effet suspendu Ronald Léger de toute autorité d'exercer un ministère public dans l'archidiocèse, conformément au Canon 682, paragraphe 2 du Code de Droit Canonique de l'Église catholique. Ce paragraphe stipule qu'un religieux, comme Ronald Léger, « peut être révoqué de l'office qui lui a été confié, sur simple décision » de l'archevêque.

« Ronald Léger ne célébrera plus de messes, même lorsqu'il est seul. Et il n'entendra plus les confessions des fidèles. Il est démis de ses fonctions ministérielles. Et aussi, par respect pour les victimes et le peuple de Dieu, il ne pourra plus exercer aucun service, ou encore assumer aucune responsabilité à l'intérieur de l'Église. Le pape François est clair lorsqu'il s'agit de situations du genre. Et Benoît XVI l'était aussi. Lorsqu'un prêtre cause tellement de souffrances, de dommages psychologiques, émotionnels et spirituels à des innocents, il doit être démis de toutes fonctions. »

Il se peut également que Ronald Léger soit *laïcisé*. C'est-à-dire qu'il soit considéré formellement par l'Église comme étant un simple baptisé de l'Église.

« Étant donné que Ronald Léger appartient à une communauté religieuse – les Clercs de Saint-Viateur – c'est à son supérieur, le père Nestor Fils-Aimé, de recommander la laïcisation à la Congrégation pour la doctrine de la foi, à Rome. Et Ronald Léger lui-même peut la demander.


photo : Daniel Bahuaud

Mgr Albert LeGatt : « Ma déception, ma souffrance, est qu'un prêtre de l'Église catholique ait fait ça. J'éprouve énormément de compassion pour les victimes, que je n'ai jamais rencontrées. Si elles approchaient le diocèse pour dire comment ces agressions les ont affectées, je serai heureux de les accueillir et de voir comment l'Église peut les aider. La même offre d'écoute et d'appui a été lancée le 20 juillet aux paroissiens de Ste-Famille. »

Pour ma part, si on me consulte, je ferai une recommandation. Mais ultimement, c'est Rome qui tranchera la question. »

Selon le porte-parole des Clercs de Saint-Viateur, le père Roger Brousseau, une décision de la communauté religieuse portant sur le statut de Ronald Léger est « imminente ». « Nous émettrons bientôt un communiqué de presse. »

Pourtant, un prêtre ne demeure-t-il pas prêtre pour toujours? Réponse de l'archevêque.

« Théologiquement parlant, c'est vrai. Un prêtre qui souhaite se marier et demande d'être laïcisé demeure prêtre. De même, Ronald Léger demeurera quand même prêtre. Car le sacrement d'ordination est un acte divin, pas humain. Ainsi, un prêtre reçoit un caractère qui ne peut pas être enlevé. Mais en tant que prêtre, il est aussi soumis à l'autorité de l'Église. C'est Elle qui accorde, ou non, à un prêtre la permission d'exercer son ministère.

« Nous avons une responsabilité envers les victimes et envers le peuple de Dieu de prévenir toute autre agression. Ronald Léger a gravement blessé ses victimes et les fidèles. Auparavant, l'Église, comme d'autres institutions, comme les écoles, mutait les agresseurs à d'autres endroits, où ils pouvaient récidiver. Mais il y a eu une prise de conscience collective. Aujourd'hui, c'est "*One strike and you're out*".

« De nos jours, l'Église doit être au moins aussi ferme, sinon plus, que la société civile. Dans le passé, on ne l'a pas été. C'est sûr qu'on n'a pas de leçons à donner ; on a des leçons à apprendre dans le cas d'agressions comme celles commises par Ronald Léger. Mais nous évoluons. Aujourd'hui, comme c'est le cas chez les scouts, la Croix-Rouge, les équipes de hockey, les écoles, etc., nous exerçons une diligence raisonnable. Nous avons un protocole pour la protection des enfants, des jeunes et des adultes vulnérables. (1) Avec le temps, ce protocole évoluera. Il sera peaufiné, perfectionné, comme les protocoles semblables dans les institutions civiles. »

Ronald Léger, pour sa part, s'est refusé à tout commentaire. Contacté par *La Liberté* via Facebook, le Clerc de Saint-Viateur a répondu: «Je ne fais pas des interviews. J'ai déjà trop parlé. »

(1) On peut consulter et télécharger le *Protocole diocésain pour la protection des enfants, des jeunes et des adultes vulnérables : s'entendre pour créer une ambiance de sécurité et de respect dans le milieu ecclésial* au site Internet de l'Archidiocèse de Saint-Boniface au www.archsaintboniface.ca.

Le dernier mot revient au juge

Ayant plaidé coupable à trois accusations d'agression sexuelle sur mineurs, et une accusation de contacts sexuels, Ronald Léger sera tout probablement incarcéré. Et ce pour un bon nombre d'années, estime un avocat en droit criminel, Bradley King.

Daniel BAHUAUD
redaction@la-liberte.mb.ca

« Une peine de prison sera définitivement sur la table. D'une part, Ronald Léger a déjà plaidé coupable. Donc les avocats de la Couronne et ceux de la défense discutent en ce moment pour recommander une sentence. Le climat actuel tend vers les sentences plus sévères. »

Depuis 2007, le Code criminel du Canada exige une peine minimale d'un an lorsque la victime est un enfant. Aucune peine de sursis n'est possible. Pour les crimes ayant eu lieu avant 2007, comme ceux de Ronald Léger, qui se sont déroulés au cours des années 1980 et entre 2002 et 2004, un juge conserve une plus grande marge de manœuvre.

« Le juge aurait la possibilité de déclarer sommairement une peine de sursis, c'est-à-dire conditionnelle. Il pourrait déclarer les peines comme étant concurrentes. Ou, si les peines sont consécutives, il peut réduire leur longueur.

« Légalement, c'est un argument qu'on pourrait avancer. En 2014, un archevêque orthodoxe, Seraphim Storheim, a reçu une peine de neuf mois pour un chef d'accusation d'agression sexuelle sur mineurs. »

On se rappellera que lorsque la police de Winnipeg a accusé Ronald Léger en janvier 2015, le Clerc de Saint-Viateur s'était déclaré non-coupable. « Ronald Léger a peut-être été conseillé de changer son plaidoyer par ses avocats. Quand l'accusé veut résoudre la situation sans procès, c'est toujours mieux. Ainsi les victimes n'ont pas besoin de comparaître. Ce qui peut être un très lourd fardeau à porter. Le juge peut même être convaincu que l'accusé assume la responsabilité de ses actes et fait preuve de remords.

« Mais étant donné le nombre de chefs d'accusation contre Ronald Léger, et tenant en considération que les agressions ont eu lieu au cours d'une période de temps prolongée, j'imagine que le juge va procéder de manière plus stricte. »

Éditorial



par Bernard Bocquel
la-liberte@la-liberte.mb.ca

Méditations estivales sous le ciel manitobain

Nous voici en plein cœur de l'été, le temps manitobain par excellence, celui qui nous permet de nous réconcilier avec notre pays, si sujet aux extrêmes. Nous voici à cette époque de l'année où chaque belle journée compte, puisque les récoltes doivent encore mûrir et que déjà l'hiver s'insinue dans les esprits les plus sujets aux affres de la dure saison.

Depuis qu'ils s'en souviennent, les Manitobains tâchent de vivre au ralenti durant la période des grandes vacances scolaires. Ainsi même les plus dévoués bénévoles de conseils d'administration d'organisations en tous genres n'accepteraient de tenir une réunion en juillet et août qu'à la condition expresse de régler une grave crise inopportune.

L'été manitobain, c'est le temps des méditations, le temps de se laisser aller à nouveau à la puissance de l'esprit de ces lieux sûrement encore hantés par les gigantesques troupeaux de bisons, qui parcouraient les prairies comme monte la mer lors des grandes marées.

Aux yeux des Autochtones, cette énorme masse animale représentait depuis des temps immémoriaux la possibilité de s'épargner la faim. Dès leur premier hiver les colons de Selkirk s'imprègnent aussi de cette évidence, eux qui étaient arrivés à la Rivière-Rouge à la toute fin d'août 1812, bien trop tard dans la saison pour espérer quelque récolte.

L'été manitobain est le temps de se souvenir encore et encore que c'est bien l'inéluctable hiver manitobain qui est le rappel suprême que la solidarité humaine représente une des valeurs essentielles au maintien en santé d'une société. Notre hiver est même le garant de cette nécessaire solidarité. En effet, jamais les colons de Selkirk et leurs descendants n'oublièrent qu'ils eurent la vie sauve grâce aux Autochtones et aux Métis.

Au risque de le formuler avec un excès de romantisme, il faut pourtant rappeler que la Colonie de la Rivière-Rouge a planté ses racines dans le terreau de la dignité humaine. Dans notre Manitoba moderne quadrillé de Safeway, il est impératif de garder en tête la leçon infligée par l'hiver aux colons venus en droite ligne de l'Europe, sous peine de ne jamais comprendre l'impérieuse nécessité de se soumettre à la loi de la solidarité humaine, loi manitobaine par excellence.

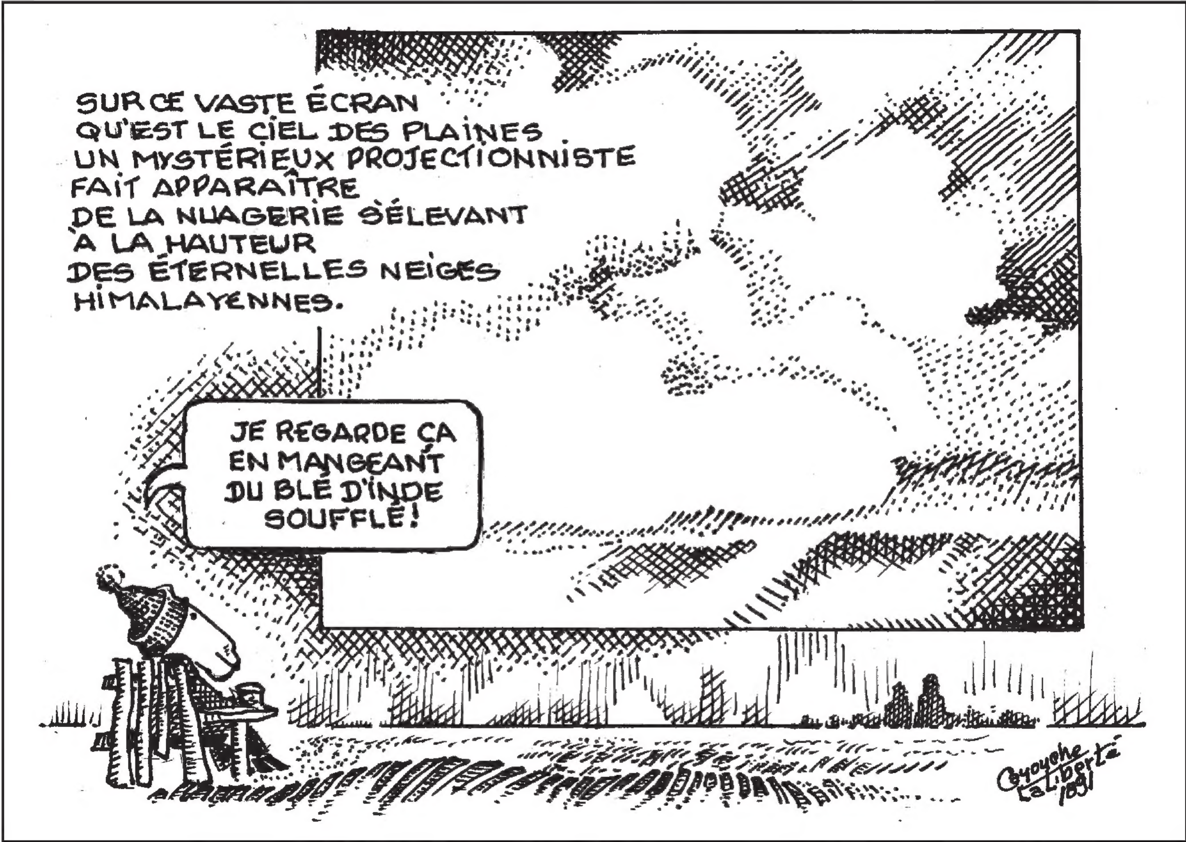
Les personnes qui se préoccupent des enfants défavorisés qui vont à l'école le ventre vide, qu'ils soient enfants de milieux autochtones ou enfants de milieux d'immigrants, sont en esprit les vrais descendants des gens de ce pays qui ont épargné la mort certaine aux colons de Selkirk. N'en déplaise à ceux qui attribuent au sang d'imaginaires vertus et qui se gargarisent des exploits de leurs ancêtres chasseurs sans rien faire pour soutenir la culture de l'entraide qui prévalait jadis au Temps de la Prairie, celui d'avant les chemins de fer.

L'été manitobain, c'est le temps des méditations, le temps de se pénétrer à nouveau des formidables puissances contenues dans la ligne droite qui fait l'horizon des plaines. Au moins jusqu'au 18e siècle dans les mentalités européennes, les hautes montagnes sont vues comme des espaces indésirables, inhospitaliers. Depuis un bon siècle, les chaînes de pics ont envahi l'imaginaire au point de devenir des objets de conquête désirables. Au point qu'il n'est pas rare de croiser des Manitobains s'excusant de ne pas pouvoir mettre quelque haute montagne à la disposition des touristes.

Ces gens-là sont tombés victimes de la représentation qu'un œil non averti se fait de la plaine, cet espace infini qu'il résume à du vide. Ces complexés-là sont tout simplement détachés de la réalité qui les entoure. S'ils étaient branchés sur l'esprit du lieu, ils verraient à s'en faire éclater les yeux que l'horizon de plaine, le plus humble des horizons, permet justement d'accéder à la sensation de totalité, de plénitude, du tout-est-possible et d'en être habité. C'est ainsi : la nuagerie des ciels des Prairies est autrement plus impressionnante et bien plus variable que quelque rigide montagne.

Et s'il est indiscutable que tant et tant de Manitobains subissent les effets des fausses représentations, le combat pour arriver à une juste appréciation de notre pays est loin d'être perdu. À preuve les réactions de mépris populaire enregistrées à l'été de 2006, lorsque le gouvernement de Gary Doer lança à grands renforts de millions de $ sa campagne Spirited Energy, concoctée dans une officine de publicitaires new-yorkais. Pour mémoire, c'est à cette occasion-là que fut introduit le bison gouvernemental qui ressemble à un taureau enragé.

L'été manitobain, c'est le temps béni des méditations, des prises de conscience pour débusquer les fausses représentations qui nous plombent la vie. C'est le temps idéal pour se confier humblement à l'espace infini, afin d'entrer en harmonie avec la simplicité de l'horizon.



À VOUS *la parole*

À vous la parole est une nouvelle rubrique sur notre site Web. Vous pouvez réagir aux lettres sur www.la-liberte.mb.ca.

Mini message à La Liberté

Ma chère *Liberté,*

Voici pour toi un mini message et des maxi mercis pour le râclage des prix au Gala annuel de l'Association de la presse francophone.

Ainsi donc encore une fois tu as remporté le Prix d'excellence. Il faut dire que tu as la chance d'avoir une fameuse de bonne équipe capable de nous rendre fiers de toi et fiers de nous!

Il est aussi vrai que toi, chère *Liberté*, tu possèdes le bon esprit pour faire travailler ensemble des personnes qui savent faire la preuve, semaine après semaine, d'une pleine gamme de ressources créatives.

Je n'en veux pour preuve que la fluidité qui traverse toutes tes pages et qui m'aide à saisir les nouvelles, les messages que tu portes en toi. Sans oublier les belles photos en couleur qui t'habillent. Et ce papier tout lisse qui est d'un de ces chics!

Je mentionnerai encore tes titres qui accrochent, tes rendez-vous qui se présentent d'une semaine à l'autre et qui arrivent de la sorte à créer une anticipation.

Chère *Liberté*, je ne suis évidemment sûrement pas la seule lectrice fidèle charmée par les liens appropriés que tu fais pour créer des enchaînements qui font que chez toi, tout se tienne de façon logique et intéressante.

Bravo à toute ton équipe! Son excellent travail est remarqué et c'est la communauté entière des francophones du Manitoba qui peut s'en péter les bretelles. Alors encore une fois : je dis chapeau à tous ceux qui te produisent de semaine en semaine. Et que tous les membres de ton personnel passent de belles vacances bien méritées.

Ta lectrice fidèle, qui te dit à bientôt!

Paulette E. Gosselin
Saint-Malo
Le 15 juillet 2015

125E DE L'ARRIVÉE DE L'AÏEUL OSCAR BALCAEN

« Mon voisin, c'est un Balcaen! »

Oscar Balcaen, orphelin, a émigré de Belgique au Canada avec son oncle Robert Balcaen en 1890. Ses descendants se préparent à se réunir pour célébrer le 125e anniversaire de son arrivée. Il y aura des visiteurs de marque.

Gavin BOUTROY
presse1@la-liberte.mb.ca

La fête des Balcaen s'étale sur deux jours et deux localités. Elle commence le 25 juillet à Richer et se poursuit le 26 juillet à La Broquerie. Oscar Balcaen était un immigrant Belge de Flandre occidentale, arrivé au Canada en 1890 à 16 ans.

Louis Balcaen raconte qu'une des particularités de cette célébration sera de réunir pour la première fois des descendants belges de la famille Balcaen. « En 1990, on a célébré le centenaire de l'arrivée d'Oscar, mais on n'avait toujours pas de lien avec la famille belge.

« Par hasard en 1990, alors que j'étais en voyage d'affaires aux États-Unis, un Belge m'a approché et m'a dit : « mon voisin, c'est un Balcaen!

« Son voisin lui a dit qu'il connaissait un Philippe Balcaen qui faisait de la généalogie. Les années ont passé. À un moment on a établi un contact avec Philippe. « Finalement on s'est rencontré en Europe en 2007, et on a appris à se connaître. Une fois il est venu ici avec un de ses frères. Il revient avec deux de ses frères cette année pour le 125e. »

« Tous les Flamands qui sont venus au Canada ont, à quelques exceptions près, adopté l'anglais comme langue maternelle. Nous, on est la seule branche des Balcaen qui a comme langue maternelle le français. Toutes les autres ont pour langue maternelle l'anglais. »

Le français des descendants d'Oscar est, d'après Jeanne Lavack Balcaen, entretenu car « nos réunions de famille aident à maintenir le français. Nos enfants tiennent à parler le français. Nos petits-enfants sont aussi tous bilingues. »

Louis Balcaen explique l'origine de la lignée francophone : « Oscar s'est installé à Saint-Pierre avec son oncle. Ensuite il a marié une francophone, Louisa Normandeau. Ils se sont installés à La Broquerie pour être plus proches de l'école. Et c'est donc pour ça que notre langue maternelle est le français. »

En souriant, Louis Balcaen évoque son grand père Oscar, qu'il n'a jamais connu. « Il paraît qu'il n'était pas tellement doué pour l'agriculture. Il était plutôt doué pour la politique. Donc il a été conseiller municipal et juge de paix. Bien vu en politique, il avait la parole facile et se présentait bien. »

Pour sa part, François Balcaen croit que la volonté de contribuer à la société manitobaine persiste dans la famille. « Chez les Balcaen, il y a toujours eu un désir de redonner. Ce désir existe chez tous les descendants. Je reconnais ce trait dans mes oncles et mes grands-oncles. »

Louis Balcaen s'attend à ce qu'il y ait au moins 125 invités qui se présentent pour la célébration.

APRÈS LE DÉLUGE SOUDAIN À SAINT-PIERRE-JOLYS

Une caméra dans les égouts

photo : Gracieuseté Mona Fallis

Plusieurs pieds d'eau en moins d'une heure! La rue Sabourin, le 15 juillet dernier.

Quelque 75 mm de pluie sont tombés sur Saint-Pierre-Jolys en moins d'une heure, le 15 juillet.

« L'orage, qui a eu lieu en début de soirée, était tellement rapide qu'il a littéralement submergé le système d'égouts, remarque la mairesse du village, Mona Fallis. Plusieurs pieds d'eau ont englouti la rue Sabourin (l'autoroute # 59 qui traverse le village) et ont empêché pour un temps toute circulation au cœur de Saint-Pierre. On a été obligé de fermer l'autoroute jusqu'au lendemain matin, pour que le niveau d'eau baisse. »

Le propriétaire du Routier Gas Bar, Miguel Forest, commente : « Je n'ai jamais vu pareil phénomène. On a eu trop d'eau, trop vite. Heureusement, notre commerce n'a pas été affecté. »

Plusieurs maisons de la rue Côté, qui traverse la rue Sabourin, ont toutefois été inondées. « Les dalots souterrains ne fournissaient plus, observe Mona Fallis. Notre contremaître des travaux publics, Michel Carrière, estime que malgré l'orage torrentiel, nos égouts auraient dû mieux fonctionner. Le système a plus de 50 ans. Il y a peut-être un blocage, peut-être même au centre-ville où il y a une petite baissière rue Sabourin. Nous enverrons une caméra pour examiner les égouts. » D.B.

Grande gagnante

CONCOURS DE PHOTOS 2015 LA LIBERTÉ

Par Lynne Lepage



LE DÉFI D'IMMIGRER

« On ne doit pas oublier qui nous sommes »

De nationalité béninoise, sœur Anne Adounkpè est membre de la communauté des Sœurs franciscaines missionnaires de Marie. Suivant sa vocation, elle a tout laissé derrière elle, famille et amis, pour remplir sa mission au Canada. Mais par moment, elle ressent le besoin de retrouver un peu de son chez elle, le Bénin, au Canada.

Wilgis AGOSSA

Sœur Anne Adounkpè habite au Manitoba depuis 2008. Comme plusieurs autres immigrants, elle connait des moments où elle aurait tout donné pour se retrouver à vivre sa culture « ne serait-ce que pour quelques minutes ». Puisque la distance et les contraintes ne permettent pas toujours de réaliser ce rêve, elle s'y prend à sa façon. « Parfois, je me prépare un bon plat traditionnel. Quand je le mange, ça me redonne le moral.

« J'aime aussi rencontrer ou parler dans ma langue maternelle avec des gens de mon pays. C'est réconfortant et on se sent moins seul. » D'autres comblent ce vident en écoutant de la musique et en dansant au rythme des sons et tambours de leur terroir.

« L'éloignement culturel est un vrai défi pour beaucoup d'immigrants ». C'est d'ailleurs pour cela que Sœur Anne Adounkpè a accepté, sur proposition de l'Archevêque de Saint-Boniface, Mgr Albert LeGatt, d'être la responsable du comité d'organisation de la première messe célébrée dans le diocèse en l'honneur de la diversité culturelle. L'évènement s'est déroulé le 1er juillet, jour de la Fête du Canada.

Alors que tout le pays commémorait la Fête du Canada, l'Archidiocèse de Saint-Boniface a trouvé dans cette initiative l'occasion idéale pour rendre également hommage aux différentes cultures et peuples qui s'y enracinent et s'y développent.

Sœur Adounkpè le voit ainsi : « La diversité culturelle est l'une des plus belles richesses du Canada. Mais cette force n'est pas valorisée comme cela se doit. On a besoin de plus d'occasion pour afficher et faire connaître nos cultures. Autrement, on perd une partie de qui nous sommes. C'est un réel défi pour certains immigrants de ne pas avoir assez d'activités et d'évènements qui présentent leurs traditions ».

Cela est encore plus vrai pour un jeune, déraciné très tôt de ses origines premières. « Il faut qu'on leur donne la chance de côtoyer d'autres cultures et de connaître leur culture d'origine. »

Une réalité que semble avoir compris l'Archidiocèse de Saint-Boniface. Lors de cette messe, des fidèles catholiques d'origine diverses sont venus unir leur voix pour célébrer « la joie de vivre dans un pays comme le Canada ».

Alors que les cloches sonnaient à 10 h 30, la Cathédrale de Saint-Boniface était déjà bondée. Environ 500 personnes, Ivoiriens, Togolais, Béninois, Congolais, ainsi que d'autres Africains, arboraient fièrement leurs tenues traditionnelles. Rwandais, Laotiens, Vietnamiens, Coréens se parlaient entre eux dans leurs langues respectives. « La joie était apparente. Chacun se sentait représenté ».

En arrière de l'autel, une dizaine de drapeaux de différents pays, dont celui du Canada, étaient affichés. Entouré de cinq chandelles représentant les cinq continents, un globe terrestre trônait au milieu. C'est dans ce décor inhabituel que Mgr Albert LeGatt a présidé la messe. Devant cette foule joyeuse et colorée, il n'a pas manqué de faire un commentaire au début de la messe. « En voyant tout ce beau monde et toutes ces cultures réunies ici, j'ai la gorge nouée. Je me sens dans une vraie cathédrale ».

Tout au long de la célébration, des chants ont été entonnés dans une dizaine de langues différentes. Des Congolais ont fait résonner leur voix. Laotiens et Espagnols ont chanté l'Alléluia. Des Ivoiriens chantant et dansant ont apporté l'offrande à l'autel sous les regards amusés de ceux qui voyaient cette scène pour la première fois. La prière universelle a été dite dans 17 langues.



photo : Wilgis Agossa

Dans les ruines de la Cathédrale le 1er juillet, Mgr Albert LeGatt, entraîné par l'atmosphère festive et bon enfant, s'est surpris à esquisser quelques pas de danse.



photo : Wilgis Agossa

Soeur Anne Adounkpè. La Béninoise d'origine souligne le besoin de solidarité entre Canadiens.

« En Afrique, par exemple, la messe représente une occasion de fête, fait remarquer sœur Anne Adounpkè. Parfois, ça manque à certains quand ils viennent ici. Bien que les gens veulent adopter la culture du pays d'accueil, ils veulent aussi parfois retrouver un peu de leur culture. Ça fait du bien. On ne doit pas oublier qui nous sommes. »

« C'était spécial »

« Nous devons être tous solidaires. Comme immigrants, nous devons être fiers de notre pays d'adoption et apprendre de sa culture. Mais, les Canadiens doivent aussi nous donner la chance de nous exprimer sur qui nous sommes réellement. Il n'y a rien de pire que de perdre son identité. »

C'est donc dans un esprit d'unité que quelque 400 personnes ont entonné dans les ruines de la Cathédrale de Saint-Boniface l'hymne national du Canada. Un moment mémorable pour cette religieuse. « C'était spécial ».

Particulièrement spéciale a été, sur fond de chants et de danses, l'ambiance de pique-nique créée grâce à bien des participants qui avaient apporté en abondance de leurs plats nationaux. Si bien que les convives ont pu goûter à loisir à une multitude de plats d'origines différentes. C'était là, aux yeux de Monseigneur LeGatt, « le plus gros *potluck* de Winnipeg ». Rendez-vous est déjà pris pour l'année prochaine.

EXPOSITIONS EN HOMMAGE À RÉAL BÉRARD



Venez découvrir les travaux de Réal Bérard sur plusieurs médiums pour avoir un aperçu de son œuvre, de l'immense retombée de son art sur l'ensemble de la communauté et de l'inspiration qu'il insuffle aux artistes du Manitoba.

Les expositions rassemblent des œuvres prêtées par des organismes communautaires, des artistes, des galeries et des collectionneurs.

Maison des artistes visuels francophones
219, boulevard Provencher
Du 6 au 27 août

Galerie de l'Université de Saint-Boniface
200, avenue de la Cathédrale
Du 6 au 27 août

Centre culturel franco-manitobain
340, boulevard Provencher
Du 20 août au 20 septembre



Un camp d'un jour sur la rivière Bloodvein (croquis inédit).

Venez célébrez Réal Bérard lors du vernissage de l'exposition de la Maison des artistes, en présence de l'artiste, le 6 août à 18 h.

« Créateur de patrimoine culturel par excellence, combien de cartes de canotage, de cartes d'invitation, de logos, d'affiches d'évènement, d'illustrations de livre, de sculptures, de peintures, de caricatures, de calendriers, de signes, d'animations, de cartes géographiques… le paysage visuel du Manitoba est couvert de ses traces. »

- Gilles Lesage,
directeur général du Centre du patrimoine

« Pour les artistes qui travaillaient dans le domaine des beaux-arts il y a quelques dizaines d'années, il n'y avait qu'un seul artiste Franco-Manitobain que l'on connaissait, c'était Réal Bérard! Il a un style particulier, inné, qui donne le gout pour l'art. C'est notre Van Gogh. Il a définitivement eu une influence sur toute une génération d'artistes. »

- Denis Prieur,
artiste

CE CAHIER EST UNE INITIATIVE DE







MERCI À NOS GÉNÉREUX COMMANDITAIRES

























LE TRAVAIL, SECRET D'UNE LONGUE VIE

La conquérante tranquille

Malgré sa surdité et une vue faible, Émilia Deslauriers surmonte avec patience ces handicaps. Son assurance tranquille souligne combien cette femme à la longévité exceptionnelle garde l'esprit vif. À 104 ans, sa volonté de vivre est intacte.

Bernard BOCQUEL
la-liberte@la-liberte.mb.ca

« À l'école, j'y allais pas tout le temps. À 14 ans j'ai arrêté pour aller travailler dans les champs. J'ai tout fait sur la ferme. L'hiver quand j'étais pas en train de travailler, je tricotais des bas. Mais j'ai jamais réussi à faire le pied. J'ai toujours aimé être occupée. Aujourd'hui aussi j'aime faire des choses. Je ne suis pas supposée de mettre la main sur le poêle. Mais j'écoute pas mes filles et j'écoute pas le docteur. Faire de la soupe ou des biscuits, c'est pas un péché!

« Là mes biscuits sont moins bons. Il me semble que je manque de quoi. La première fois que j'ai fait une tarte aux pommes, c'est quand mes parents étaient partis prendre des assurances. J'avais vu faire Maman. Ça sentait bon. Mais ça sentait les pommes cuites dans de la graisse. J'avais pas la bonne recette. On n'a pas pu manger la tarte. Mais c'est comme ça qu'on apprend. La prochaine fois, ça sera mieux. »

Marie Émilia est née à Saint-François-Xavier le 22 juillet 1911, la quatrième des onze enfants de Dieudonné Robidoux et de Graziella Lamothe. Son père - « tout le monde l'appelait Donné » - travaillait quelque 350 acres et savait le métier de boucher. Quand la famille est devenue trop grande pour cette terre, juste après qu'Émilia avait quitté l'école, les Robidoux ont quitté le village pour s'installer sur une terre plus prometteuse au sud de l'Assiniboine, au Petit Canada. *(voir encadré)*.

Dorénavant, il fallait prendre le bac pour se rendre à l'église. Et ce qui devait arriver arriva, vers 1930, à un moment où l'Assiniboine était bien basse et où la contribution des passagers s'avérait nécessaire pour assurer l'arrivée à bon port. « Il fallait aider et tirer sur le câble jusqu'à ce que le traversier monte en haut. Pendant que je tirais, quelqu'un est venu vers moi. Mon premier mari, mon amour, je l'ai rencontré sur le bac. Il vivait aussi au Petit Canada. Mais on ne s'était encore jamais vu. C'est que j'étais occupée, moi. »


photo : Bernard Bocquel

Alors qu'elle était veuve depuis 15 ans, en 1989 Émilia Deslauriers a épousé en deuxième noces Germain Valcourt, décédé en 1993. « C'était pour lui aider. C'était un homme qui était presque aveugle. »

Sa cour, Gaspard Deslauriers l'a faite dans l'obéissance des règles du temps. « J'avais des bons parents. Mon père lui avait donné l'autorisation de venir me visiter les dimanches et les mercredis. Et à la condition de repartir à 10 h du soir. » L'obstacle principal à l'idylle semblait être Henri, un petit frère d'Émilia qui donnait des coups de pied au prétendant, convaincu d'instinct qu'il avait tout à perdre si sa grande sœur quittait le foyer familial. Ce qu'elle fit au début de 1932, en pleine Grande Dépression, pour épouser son Gaspard.

Inutile de demander à celle qui a conduit sa voiture jusqu'à 85 ans de confier son plus heureux souvenir de jeunesse. « Je peux pas vous dire. C'était tous des beaux souvenirs. On s'aimait tous. Après, avec ma famille, c'était aussi de première classe. Mon mari était un doux. Le jour de nos noces, il a été vraiment malade, tellement il était nerveux. » C'est peu après le décès en 1974 du père de ses sept enfants qu'elle quitte son Petit Canada pour la grande ville.

Durant toute la durée de la Deuxième Guerre mondiale, le couple n'eut pas d'enfants. « La guerre? Ah ben mondoux, j'ai une histoire pour ça. Mes frères ont été appelés à la guerre. Émile, le deuxième, il avait toujours un sourire. C'était pas de sa faute. Il est venu au monde comme ça. À l'armée il recevait des tapes à cause de ses sourires. Et après les tapes il pouvait pas faire autrement et il souriait encore. Quand il le racontait, il pleurait. »

SUITE à la page 10

D'où vient le Petit Canada?

Honorius Daignault, venu du Québec à Saint-François-Xavier dans les années 1870 avec ses parents alors qu'il était encore gamin, a raconté ses souvenirs en 1944, publiés en 1945 dans *Les Cloches de Saint-Boniface*.

Petit extrait de sa conférence donnée à la Société historique de Saint-Boniface : « Il y avait à Pigeon Lake, à l'ouest de l'église, un bon nombre de familles métisses qui avaient conservé intactes les coutumes primitives de leurs ancêtres maternels. [...] Il y avait par contre à l'est, au sud de la rivière Assiniboine, un autre groupe plus nombreux et plus avancé qui affectait d'imiter les Canadiens français dans leurs coutumes et leurs vêtements, les femmes portant chapeaux et chaussures françaises. C'est de là que leur est venu le nom de Petit Canada que leur donnaient en dérision les gens de Pigeon Lake, pendant que ces derniers recevaient en revanche le nom de « purs ». [...]

« Au Petit Canada on trouvait ce qu'on était convenu d'appeler l'aristocratie métisse : Maxime Lépine, frère de Didyme, les Lavallée, les Deslauriers, les Lespérance, les Dauphinais, les Bellehumeur, les Pagé, etc. »

SUITE de la page 9

Au cours de sa vie, Émilia Deslauriers estime avoir connu « toutes sortes d'affaires pas croyables » qu'elle n'hésite pas à partager. Elle évoque avec plaisir quelques scènes marquantes de sa jeunesse, elle qui avait un faible pour les grands espaces et les chevaux, les Dick, Darby ou encore La Caille.

« Cette fois-là c'était à l'automne. Les fermiers avaient déjà travaillé leur terrain. Les parents étaient partis en ville. Moi et mon petit frère Paul, on a chacun pris un cheval. J'ai pris Pete, le plus gros. Paul le plus petit. J'oublie son nom. Il y a eu une grosse pluie cette journée-là. Une fois à la coulée, on a décidé de prendre une course, pour voir qui allait gagner. En chemin il y avait un gros fossé, par rapport au train, pour garder le terrain alentour égoutté. La personne en charge avait une vache qui était dans le fossé pour boire. Nous on était à la grande course. Paul a eu peur. Le cheval est tombé sur la vache. Paul a revolé de l'autre bord. Il s'était pas fait mal. Mais on s'est fait chicaner par les parents. »

Émilia Deslauriers n'a pas non plus eu froid aux yeux quand avec un autre de ses frères elle avait grimpé jusqu'au haut du réservoir dont les trains à vapeur avaient besoin pour se ravitailler en eau. « Le conducteur avait pas aimé ça. » Au fil des anecdotes qui lui reviennent en mémoire, son côté volontaire transparaît. Comme la fois où, adulte, elle était tannée qu'un oiseau de proie s'attaque à ses petits poulets. « C'est rien que pour dire. C'était un gros hibou. J'ai pris le *shotgun*. C'était la première fois. J'ai tiré. Je l'ai vu tomber. J'ai sauté par-dessus plusieurs clôtures pour le ramasser. Pas qu'il reparte. On l'a enterré dans le tas de fumier. Le lendemain, on l'a vu sur le tas de fumier! C'est une grande histoire pas croyable, mais c'est vrai. »



photo : Gracieuseté Irène Kogan

Émilia Deslauriers entourée de ses sept enfants, (de gauche à droite) René, Irène, Gérald, Doreen, Patricia, Edna et Rita, à quelques jours de ses 104 ans.

Toujours dans le genre presque pas croyable et à la limite du miraculeux, la centenaire raconte une histoire impliquant l'abbé François-Xavier Kavanagh (1833-1922), longtemps curé de Saint-François-Xavier. « Ça, c'était en 1921. Le feu avait pris dans la prairie. C'était seulement du foin. Tout Saint-François-Xavier était entouré de boucane. Il y en a qui ont vu le père Kavanagh. Ils avaient peur de perdre notre église. Le père a sorti son cheval et son wagon. Il a juste cerné le feu pour pas que le feu aille plus loin. Le feu a obéi à la volonté du père Kavanagh. »

Adolescente, elle fait connaissance d'un autre type de miracle : la radio à cristal. « Une fois j'ai demandé à ma mère 75 cennes. C'était le prix pour pouvoir entendre Montréal. Il est arrivé une petite boîte. Dedans, vraiment, c'était une bagatelle. Il y avait une petite planche avec un carreau au milieu et une petite broche alentour. J'ai joué avec cette petite broche-là et de temps en temps j'entendais parler. Tout à coup j'ai entendu le curé Labelle de Montréal! Tout à coup il y avait d'autres choses qui venaient. C'était clair, bien parlé. On n'avait pas l'électricité dans ce temps-là, mais j'avais pas eu besoin d'électricité pour entendre. »

Du haut de son grand âge, ce sont les années liés à la terre qu'elle chérit particulièrement. « J'ai aimé quand j'étais sur la ferme avec la famille. Je faisais les déjeuners pour les engagés. J'apportais à manger à mon mari quand il travaillait dans les champs. Je sautais sur la combine et je combinais pour lui pendant qu'il dînait. Dans ce temps-là, la Baie d'Hudson voulait pour ses chevaux la première classe de foin. On en avait. Et puis c'est moi qui faisais boucherie, qui faisais le boudin. J'ai vraiment tout fait sur la ferme. »

Sa fidélité en esprit à ses racines campagnardes, Émilia Deslauriers l'a gardé aussi au plan religieux. « Je continue à faire à la manière que j'ai été élevée. Je fais mes prières et je vais à la messe à toutes les semaines. » Un long silence suit. Le regard reste bien droit et direct. Il semble affirmer que dans le secret de son cœur, la conquérante tranquille sait reconnaître avec une grande clarté qu'elle a été et reste une personne encore bien chanceuse.

326 femmes et 48 hommes centenaires au Manitoba

Le statisticien en chef du Manitoba, Wilf Falk, analyse le groupe démographique des Manitobains centenaires: « En 2014, 374 individus manitobains avaient plus de 100 ans. Ce nombre devrait doubler d'ici 2025, et passer à 800 centenaires. Si on regarde encore plus loin vers l'avenir, la croissance continue. En 2048 on estime qu'il y aura 2 800 centenaires ; sept fois le nombre de 2013. »

Les chiffres cités proviennent des projections démographiques pour 2013 à 2048, publiées en janvier 2015.

Wilf Falk précise que « pour chaque 100 hommes centenaires, il y a 600 femmes ». Ce rapport entre sexes est cependant à la baisse. En 2025, il y aura 350 femmes centenaires pour chaque 100 hommes centenaires. En 2048, il y aura 150 femmes pour chaque 100 hommes. « Lorsque j'enseigne ou que je fais une présentation, je blague souvent que cette nouvelle va décevoir les femmes… Elles ne seront pas débarrassées de leurs maris de sitôt! »

Toutefois les projections démographiques dépendent de conjectures. Si celles du Bureau manitobain des statistiques sont justes, Wilf Falk affirme que « la part des centenaires de la population totale du Manitoba augmentera un petit peu, de 0,0 % (statistiquement négligeable) à 0,1 % en 2025, à 0,2 % en 2048. Cela nous apprend que la portion centenaire de la population grandit plus rapidement que les autres segments. Mais il reste qu'ils représentent un très petit groupe de la population. »

G. B.

SÉRIE D'ÉTÉ - MONTRÉAL, TERRE D'ACCUEIL (4 de 4)

« On s'enligne pour rester ici »

Francine Fontaine est venue s'installer à Montréal en 2004, pour ses études. Quelques années après, son frère Jacques a lui aussi quitté le Manitoba pour s'établir dans la grande ville québécoise.

Camille GRIS ROY

Frère et sœur originaires de La Broquerie, Jacques et Francine Fontaine vivent à Montréal depuis plusieurs années.

Après avoir fait toute leur scolarité dans les écoles françaises du Manitoba – « à l'école Saint-Joachim, puis à Sainte-Anne, et pour ma part au Collège Louis-Riel pour la dernière année du secondaire », précise Francine Fontaine – c'est principalement pour poursuivre des études supérieures en français qu'ils sont venus s'établir dans l'Est, chacun leur tour.

Francine, l'aînée, est partie la première. « Comme il n'y pas de cégeps au Manitoba, j'ai passé un an au Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB) pour avoir mes équivalences avant d'aller poursuivre mes études à l'Université du Québec à Montréal (UQAM). J'ai déménagé en 2004. Le programme d'études en cinéma de l'UQAM m'intéressait particulièrement, et ce programme n'existait pas en français au Manitoba.

« Bien sûr il y avait l'aspect découverte, l'idée de partir pour découvrir autre chose. Mais je suis partie surtout parce que je tenais à faire mes études en français. »

Quelques années plus tard, son frère Jacques déménage aussi pour des raisons similaires. « J'ai commencé mon bac en science politique au CUSB, mais certains cours n'étaient pas offerts en français au Manitoba. Alors j'ai décidé de terminer ma quatrième année à l'Université d'Ottawa. »

Puis en 2010, le Franco-Manitobain s'inscrit à la maitrise à Montréal. « À l'époque, je n'étais pas certain si j'allais rester ici. Mais j'ai trouvé une *job* qui me permet de mettre du pain sur la planche et qui m'a alors permis de rester. » En ce moment, Jacques Fontaine complète une autre formation à l'Université de Montréal, dans l'espoir de devenir professeur de cégep. Il travaille également comme coordonnateur d'évènements dans le Vieux-Port de Montréal.



photo : Camille Gris Roy

Francine et Jacques Fontaine. D'une volonté d'étudier en français à l'enracinement progressif dans la métropole québécoise.

Entre-temps, sa sœur Francine a poursuivi son chemin dans la métropole québécoise. « Après mes études à l'UQAM, je suis partie pour quelques contrats dans d'autres coins du Canada. Je suis retournée au Manitoba quelques mois, je suis allée à Toronto aussi, et j'ai passé deux ans à Yellowknife. Puis je suis revenue à Montréal. Maintenant, je n'imagine pas vraiment repartir. »

Francine Fontaine travaille à présent pour la compagnie d'effets visuels Framestore, une entreprise britannique installée à Montréal depuis 2013, qui a réalisé les effets spéciaux de grosses productions cinématographiques comme *Gravity* ou *Paddington*. « Montréal est comme le *hub* canadien pour le domaine des effets visuels en ce moment : c'est ici que ça se passe. Il y a de bons crédits d'impôts, alors c'est avantageux pour les compagnies de venir s'y installer.

« J'ai donc un bon travail ici. Et c'est sûr qu'après dix ans, ça commence à faire longtemps. La plupart de mes amis du Manitoba sont rendus à Montréal. Aussi, mon copain est montréalais. Finalement c'est assez facile de s'attacher à Montréal et de planter ses racines. C'est dur de dire ce qui me manque vraiment du Manitoba – à part le grand air, la nature, les prairies et la famille.

Son frère Jacques confie qu'il « s'enligne pour rester ici », lui aussi. « Du Manitoba c'est surtout la famille qui me manque. J'aime retourner pour les visiter. Mais à part ça oui, j'ai l'intention de rester. Quand tu as un emploi, que tu développes ta vie, ça va bien. »

« Nos parents essayent toujours de nous ramener au Manitoba, lance Francine Fontaine. Ils nous envoient régulièrement des offres d'emploi de La Broquerie, Sainte-Anne, Winnipeg. C'est adorable, mais en même temps ils comprennent que notre vie est ici. »

Le frère et la sœur ont tout de même trouvé des façons de garder un lien avec leur province natale. « Nos parents nous envoient plein d'article de ***La Liberté***, parfois ils en découpent et nous les envoient par la poste. Ils se tiennent très au courant. Là on commence à recevoir ***Le Réveil*** aussi.

À Montréal, le « réseau franco-manitobain » est aussi bien connecté. Comme Francine et Jacques Fontaine, beaucoup sont venus pour y faire leurs études. « Même si ce n'est pas nécessairement en français, Montréal offre une grande diversité de programmes », rappelle Jacques Fontaine.

« C'est étonnant de voir combien de Franco-Manitobains vivent ici, conclut Francine Fontaine. Et souvent, on se tient ensemble parce qu'on se comprend et c'est bien de se voir. C'est un peu comme de la famille, et on vit des choses similaires. »

Un manque d'éducation

Globalement pour Jacques et Francine Fontaine, Montréal a été une ville accueillante et s'ils souhaitent aujourd'hui y rester, c'est qu'ils ont pu y trouver des avantages.

Malgré tout, l'adaptation n'a pas toujours été facile et le contact avec les Montréalais, pas toujours évident. Ainsi le frère et la sœur, comme les autres personnes rencontrées par ***La Liberté*** pour cette série *(voir les articles précédents)*, pointent du doigt une certaine ignorance des Québécois par rapport à la francophonie canadienne.

« Quand j'étais à l'UQAM, raconte Francine Fontaine, au moins une fois par jour je devais expliquer d'où je viens, et expliquer qu'il y a des francophones hors Québec. J'avais toutes mes statistiques prêtes à présenter à ce moment-là. Mais j'étais un peu tannée de répéter toujours la même chose.

« Parfois on croit que le Manitoba se trouve en Amérique du Sud, et on pense que je suis péruvienne ou roumaine – en partie parce que je roule mes "r" en avant. Parfois on me prend pour une Acadienne, ou bien on me demande où j'ai appris mon français. En plus, les gens argumentent avec moi : même après leur avoir expliqué que je suis franco-manitobaine, ils sont toujours convaincus que je suis anglophone. C'est un grand manque de respect.

« Le plus frustrant, c'est quand on me parle en anglais dans les magasins. J'ai mon propre accent, et même si parfois il y a quelques tons anglais quand je parle, ça reste que le français est ma langue maternelle et se faire parler en anglais, c'est comme une claque sur la face à chaque fois. Certains d'ailleurs ont choisi de changer leur accent et de prendre un accent plus québécois en arrivant ici. Moi j'ai décidé de le garder, c'est mon identité, c'est ce que je suis. Mais je suis passée par des phases d'énorme frustration par rapport à l'éducation que les Québécois reçoivent sur le reste du pays. »

« C'est surtout grave de voir, à l'université, des personnes qui font leur maîtrise en science politique ou dans ces domaines-là et qui ne sont même pas conscients de la francophonie hors Québec. Le système d'éducation du Québec ne les a aucunement renseignés à ce sujet », regrette Jacques Fontaine.

Sudoku

PROBLÈME N° 466

	4	6				7	9	
						3		
	5	1	6					
6			4	9				
9							6	
		4	3		5			
								8
2		9						5
	7				4		2	

RÉPONSE DU N° 465

8	6	7	3	4	1	9	2	5
9	5	1	8	2	7	6	4	3
3	4	2	5	9	6	7	1	8
4	1	5	9	8	3	2	7	6
7	8	6	4	1	2	3	5	9
2	3	9	6	7	5	4	8	1
5	7	8	2	6	9	1	3	4
6	2	3	1	5	4	8	9	7
1	9	4	7	3	8	5	6	2

RÈGLES DU JEU :

Vous devez remplir toutes les cases vides en plaçant les chiffres de 1 à 9 qu'une seule fois par ligne, une seule fois par colonne et une seule fois par boîte de 9 cases.

Chaque boîte de 9 cases est marquée d'un trait plus foncé. Vous avez déjà quelques chiffres par boîte pour vous aider. Ne pas oublier : **vous ne devez jamais répéter plus d'une fois les chiffres de 1 à 9 dans la même ligne, la même colonne et la même boîte de 9 cases.**

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 835

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2										■		
3			■						■			
4								■				
5												■
6						■						
7				■								
8		■				■					■	
9					■							
10							■					
11						■						
12				■								

HORIZONTALEMENT

1. Propre aux relations entre confrères.
2. Solderas ton passif. — Bouclier.
3. Personnel. — Feuille sur laquelle un élève a pris des notes et qu'il utilise en fraude à un examen.
4. Espace public où s'affrontent des partis. — Rivière des Pyrénées.
5. Chant de louange. — Imposa à quelqu'un une sanction trop sévère.
6. Petits traits horizontaux. — Promenades publiques.
7. Étalages de marchandises, à l'extérieur d'une boutique.
8. Objet volant non identifié. — Du verbe «avoir».
9. Qui fabriquent des appareils de chauffage. — Possessif.
10. Présente une disparité choquante. — Serpent non venimeux. — Gamme.
11. Conjonction. — Entourera en serrant étroitement.
12. Chef éthiopien. — Marteaux de couvreurs.

VERTICALEMENT

1. Accabler, consterner.
2. Fus efficace. — Courba (se).
3. Lettre de l'alphabet grec. — Mettre les rênes à un cheval.
4. Ville du Gabon.
5. Petite grenouille à doigts adhésifs. — Ville d'Allemagne.
6. Aptitude. — Pousse sur les vieux arbres. — Doublée.
7. Servent à l'étamage des glaces. — Enquêtes faites auprès des habitants pour constater l'usage sur une question de droit.
8. Très utile au boucher. — Annotation destinée à fixer le texte hébreu de la Bible.
9. Tentatives. — Habileté.
10. Glandes habituellement placées à l'intérieur d'une fleur. — Conjonction.
11. Suite, succession. — Elle passe à Chartres.
12. Bouquinée. — Participas à.

RÉPONSES DU N° 834

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	C	O	N	F	R	A	T	E	R	N	E	L
2	A	P	U	R	E	R	A	S	■	E	C	U
3	T	E	■	A	N	T	I	S	E	C	H	E
4	A	R	E	N	E	■	N	E	S	T	E	■
5	S	A	N	C	T	U	S	■	S	A	L	A
6	T	I	R	E	T	S	■	M	A	I	L	S
7	R	■	E	V	E	N	T	A	I	R	E	S
8	O	V	N	I	■	E	U	S	S	E	■	I
9	P	O	E	L	I	E	R	S	■	S	E	S
10	H	U	R	L	E	■	B	O	A	■	U	T
11	E	T	■	E	N	S	E	R	R	E	R	A
12	R	A	S	■	A	S	S	E	T	T	E	S

EN TOILE DE FOND DES ÉTATS GÉNÉRAUX

Pour stimuler la réflexion

Les États généraux de la francophonie manitobaine, lancés le 29 novembre 2014, se déroulent sous la forme de cafés citoyens, privés ou publics. *La Liberté* a voulu faire ressortir les grands thèmes qui se dégagent des cafés citoyens, de façon à dresser un état approximatif des lieux. Toutes les citations choisies sont anonymes.



Archives La Liberté

Le café citoyen d'experts organisé début 2015 par *La Liberté* avait réuni de gauche à droite : Raymond Hébert, Danielle De Moissac, Rokhaya Ndeye Gueye, Michel Lagacé, Jacqueline Blay et l'animatrice, Suzanne Kennelly.

Gavin BOUTROY
presse1@la-liberte.mb.ca

Au 3 juillet, au moins 92 cafés citoyens avaient été tenus dans le cadre des États généraux. Un florilège de citations marquantes des participants a été organisé autour de quatre thèmes. Les cafés citoyens prendront fin le 25 septembre. Suivra une période d'analyse des données qui servira à élaborer un plan d'action communautaire. Le plan sera validé à une assemblée dès le printemps 2016.

| Premier thème : Le français sclérosé?

La question de la qualité et de l'utilisation du français au Manitoba est une préoccupation centrale des participants aux cafés citoyens. Pour certains, le français manitobain tel qu'il est pratiqué agirait comme force d'inertie dans la société. Pour d'autres, les Franco-Manitobains parleraient un français qui n'évolue pas, et qui forgerait chez eux une *mentalité de garnison*.

« La francophonie de 2015 n'est plus celle de 1950. » (*La Liberté* du 29 avril 2015).

« On a quand même besoin que la grammaire française évolue, sinon ça devient une langue morte. On a une langue très datée. Mais il y a effectivement un problème que la langue s'anglicise. » (*La Liberté* du 13 mai 2015).

« Moi je ne m'identifie pas du tout encore. J'ai un blocage. Même pour comprendre le Franco-Manitobain, il faut comprendre l'anglais. » (*La Liberté* du 6 mai 2015).

« Je ne me suis jamais battu pour ma langue avant d'arriver ici au Manitoba. » (*La Liberté* du 1er avril 2015).

| Deuxième thème : Les institutions en question

Certaines institutions franco-manitobaines, notamment les écoles, ont été sévèrement critiquées lors de cafés citoyens. Parfois pour manque de coordination, parfois pour manque de volonté de protéger le français, et parfois pour leur caractère stagnant.

« Mon fils a perdu son français quand il a commencé l'école. » (*La Liberté* du 1er avril 2015).

« La francisation, ça ne devrait même pas exister. Les parents pensent que l'école est là pour ça. En partie oui. Mais il est censé y avoir un partenariat. » (*La Liberté* du 1er avril 2015).

« Il y a un problème de formation des enseignants. Il faudrait une formation qui touche beaucoup plus aux défis de vivre et travailler en situation minoritaire. L'école française ne devrait pas juste être la traduction de l'école anglaise, les réalités sont trop différentes. » (*La Liberté* du 13 mai 2015).

« Les services en français, comme le fait d'avoir une bibliothèque française à Saint- Boniface, sont très importants pour moi. Or je m'inquiète du climat politique actuel qui préconise l'austérité. Va-t-on un jour la voir disparaître, et voir les francophones obligés de se rendre au centre-ville de Winnipeg pour avoir accès à des livres en français ?» (*La Liberté* du 4 février 2015).

« En ce moment, on célèbre les anniversaires de beaucoup d'organismes. Le Cercle Molière, le CCFM, le CJP, etc. Ces dates d'anniversaires, c'est toujours un moment un peu privilégié parce que c'est là qu'on peut examiner le trajet accompli, et avoir un regard rétrospectif sur ce qu'on fait. Le danger pour une institution, c'est qu'elle devienne une fin en soi, alors qu'une institution ce n'est jamais qu'une structure qui a été mise en place au service d'une fin. » (*La Liberté* du 29 avril 2015).

| Troisième thème : Vers l'avenir : unité et diversité

Vu la croissance de la population immigrante, ce thème de l'avenir par la diversité est ressorti à plusieurs reprises. Bien des intervenants réclament une unité d'action pour protéger et améliorer la situation du français au Manitoba. Par contre, cette unité d'action serait le fruit d'une grande diversité de voix et d'une pluralité de participants.

« Le défi, c'est le diversité, et le but, l'harmonie. Parler d'une seule voix, c'est mieux que d'avoir plusieurs petites voix dispersées.» (*La Liberté* du 13 mai 2015).

« Je veux appartenir sans me conformer. Souvent, si tu oses critiquer le groupe francophone principal, même si c'est de façon constructive, on va t'exclure. Mais la francophonie est diverse! » (*La Liberté* du 25 mars 2015).

« Depuis que je suis au Manitoba, on a eu deux ou trois élections de commissaires scolaires. On n'a eu aucun Africain. On décide de l'éducation de nos enfants sans qu'on y soit. Ce n'est pas normal. » (*La Liberté* du 6 mai 2015).

« La discrimination existe. Les gens utilisent l'arme du silence pour y faire face. Mais plus on se tait, plus on se détruit. » (*La Liberté* du 20 mai 2015).

« À Winnipeg on a trois départements de français dans trois universités différentes, mais il y a peu de collaboration entre les trois entités. Ce serait dans l'intérêt de tous qu'on se rapproche. On ne se donne pas suffisamment de moyens institutionnels pour travailler en collaboration et pour créer des ponts. » (*La Liberté* du 25 mars 2015).

« Il y a un certain manque de communication entre les organismes. Il y a des dédoublements qui font qu'on se bat tous pour les mêmes subventions. C'est un problème! » (*La Liberté* du 4 mars 2015).

« Il faut qu'on cesse de catégoriser les gens comme on a l'habitude de le faire. Si on donne une étiquette aux gens, comme par exemple, "c'est un couple exogame", ce n'est pas une bonne chose. On a tous une responsabilité pour la survie de la francophonie. » (*La Liberté* du 18 mars 2015).

| Quatrième thème : Au-delà du nombril

Les participants aux cafés citoyens sont priés de partager leur vision de la francophonie en 2035. Dans cette optique, quelques manières de concevoir la francophonie de l'avenir un brin utopistes, mais pleines d'espoir et de bonne volonté, ont été formulées.

« Ma foi s'exprime en français. » (*La Liberté* du 11 février 2015).

« Je sais que Dieu, il écoute toutes les langues, mais c'est en français qu'on s'entend bien ». (*La Liberté* du 11 février 2015).

« Et on n'entendra plus les gens dire « *French is stupid* ». (*La Liberté* du 1er avril 2015).

« La gêne de parler français aura disparu, surtout entre les jeunes. Et on cessera de se sentir inférieurs en parlant avec quelqu'un du Québec ou des Maritimes, simplement parce qu'on a peur de son accent ou de ne pas avoir le bon mot. » (*La Liberté* du 4 mars 2015).

EMPLOIS ET AVIS



Administrateur(trice) de crédits-bails bilingue (mandat de 2 ans)

National Leasing recherche un(e) administrateur(trice) de crédits-bails bilingue d'expérience et très motivé(e). Relevant du directeur de la coordination des affaires, l'administrateur(trice) de crédits-bails bilingue offre un excellent service à la clientèle et renforce les relations avec les clients internes et externes tout en s'assurant que les documents de crédits-bails contiennent les renseignements exacts et complets, en conformité avec les exigences.

Principales responsabilités liées à ce poste :

- Passer en revue et vérifier la documentation relative aux crédits-bails.
- Saisir les données liées aux crédits-bails dans le système et en effectuer la vérification.
- S'assurer que les renseignements des crédits-bails sont cohérents, précis et exacts.
- Répondre aux questions des clients.
- Offrir du soutien aux membres de l'équipe et de l'aide, au besoin.
- Coordonner avec les courtiers, les fournisseurs, les preneurs à bail et les représentants des ventes afin de leur offrir un soutien continu.
- Améliorer les processus du service.

Les candidats à ce poste doivent posséder les qualifications suivantes :

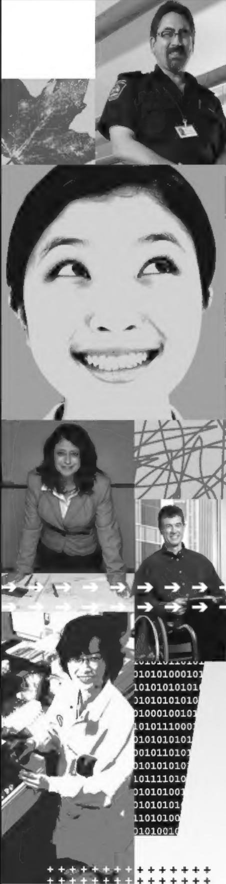
- Bilingue (français et anglais).
- Une expérience de deux ans dans un poste d'administration est nécessaire.
- Formation post-secondaire en administration des affaires ou une formation/expérience de travail équivalente.
- Compétences en service à la clientèle supérieures à la moyenne.
- Solides compétences en relations interpersonnelles et en organisation.
- Excellentes aptitudes de communication verbale et écrite.
- Solides compétences en mathématiques.
- Grande attention aux détails et à la précision.
- Capacité à travailler dans un environnement multi-tâches où les activités se déroulent à un rythme rapide.
- Capacité à s'affirmer tout en usant de tact et de diplomatie en situation de communication.
- Esprit d'équipe.

Travailler pour National Leasing, c'est bien plus qu'occuper un simple emploi, c'est une occasion de faire évoluer une carrière florissante ! Si vous vous êtes donné comme objectif d'être un membre à part entière d'une organisation positive et évolutive où les activités se déroulent à un rythme rapide, vous pourriez être le candidat ou la candidate idéal(e) pour travailler à National Leasing.

Pour plus d'informations sur les avantages de travailler pour National Leasing, y compris les privilèges comme la salle de gym et d'entraînement sur place, le salon du personnel, la salle de sieste, les équipes sportives et plus encore, veuillez visiter : **www.nationalleasing.com/careers**.

Si vous pensez que vous êtes la bonne personne pour ce poste, veuillez nous faire parvenir votre lettre de motivation ainsi que votre curriculum vitae avant le **31 juillet 2015** au : **http://www.nationalleasing.com/careers/jobs.**





Ne cherchez plus!

Le gouvernement du Manitoba vous offre des possibilités, une grande diversité et une carrière enrichissante.

Pour en savoir plus sur les offres d'emploi actuelles, cliquez sur le bouton
<< Emploi >> sur le site manitoba.ca.

Ce que vous pouvez attendre de nos offres d'emploi :

- Toute une gamme de carrières intérressantes et stimulantes;
- Un salaire compétitif;
- Un remarquable ensemble d'avantages sociaux;
- Des possibilités d'apprentissage, de développement professionnel et d'avancement continuelles;
- L'occasion de construire une meilleure province pour toute la population manitobaine.

Accès ATS - **1 204 945-1437**

Personnes. Mission. Progrès.





sont à la recherche d'un(e) :

ASSISTANT(E) COMPTABLE OU COMMIS COMPTABLE

Responsabilités :

- administration des comptes à payer incluant l'émission de chèques;
- administration des comptes recevables;
- application de paiements dans le système;
- préparation de dépôts bancaires;
- réconciliation mensuelle des comptes;
- déduction à la source; rapport bancaires, rapports TPS.

Exigences :

- expérience en comptabilité et bonne connaissance de Simple comptable un atout;
- être organisé, capable de gérer plusieurs tâches tout en maintenant la précision et le souci du détail;
- être prêt à aider en tout temps, tout en ayant ses propres responsabilités;
- de fortes compétences en Excel, Word et Outlook;
- avoir de bonnes capacités de communication;
- être parfaitement bilingue;
- 25 à 30 heures par semaine flexibles;
- poste partagé est possible.

Date d'entrée en fonction : aussitôt que possible

Faire parvenir votre curriculum vitae à l'adresse suivante : **lbilodeau@rivard.tv**

Seules les personnes convoquées en entrevue seront contactées.

[redacted]

Premier Choix

VOUS CHERCHEZ DU TRAVAIL?

Formation rémunérée de 9 semaines pour les 15 à 30 ans.

Destination emploi est une formation pour les jeunes prêts à entrer sur le marché de travail.

La formation a lieu du lundi au vendredi, de 9 h à 15 h 30. L'objectif : outiller les participants avec des ressources et des habiletés d'employabilité. Cette formation de 4 semaines est suivie d'une expérience de travail de 5 semaines. Les participants ont droit au salaire minimum pour la durée du programme.

PROCHAINE SESSION LE 10 AOÛT 2015!

Critères d'admissibilité :
- Parler le français,
- Être âgé de 15 à 30 ans,
- Être citoyen.ne canadien.ne ou résident.e permanent.e,
- Ne pas être aux études,
- Ne recevoir aucune prestation d'assurance-emploi.

Ateliers :
- Rédaction du curriculum vitae,
- Rédaction de lettre de présentation,
- Simulation d'entrevue,
- Techniques de recherche d'emploi,
- Gestion du temps,
- Gestion financière,
- Normes d'emploi au Manitoba.

Pour vous inscrire, appelez Salimata au 204 237-9788 ou ssoro@premierchoix.org

Canada





AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feu **ROGER MAURICE LECLAIR**, de la ville de Winnipeg, au Manitoba.

TOUTES réclamations contre la succession susmentionnée devront être déposées au cabinet des soussignés au 9e étage, 400, avenue St. Mary, Winnipeg (Manitoba) R3C 4K5 à l'attention de Maître Alain L.J. Laurencelle (dossier 97250-1), le ou avant le 14 jour de août 2015, de sorte qu'après cette date l'actif de ladite succession sera remis aux héritiers légaux en tenant compte seulement des réclamations dont l'administrateur aura été notifié.

Fait à Winnipeg, au Manitoba, ce 10e jour de juillet 2015.

TAYLOR MCCAFFREY LLP
AVOCATS & NOTAIRES
ALAIN L.J. LAURENCELLE
TÉL. : 204-988-0304

Ne cherchez plus!

Le gouvernement du Manitoba vous offre des possibilités, une grande diversité et une carrière enrichissante.

Secrétaire administratif bilingue
Type d'emploi : Services d'administration scolaire
Ministère : Éducation et Enseignement supérieur Manitoba, Russell (Manitoba)
Numéro de l'annonce : 30291
Date de clôture : le le 3 aout 2015
Échelle de salaire : 37 996,00 $ - 43 424,00 $ par année

Qualités requises :

Conditions d'emploi:
- Le candidat doit avoir le droit de travailler au Canada.

Qualités essentielles:
- Il doit avoir de l'expérience dans les fonctions administratives et de réception, notamment trier ou gérer le courrier entrant et tenir à jour des systèmes de classement.
- Le candidat doit avoir de l'expérience avec la suite Microsoft Office (Word et Excel).
- Il a de très bonnes compétences en communication orale en français.
- Il a de très bonnes compétences en communication orale en anglais.
- Il a de très bonnes compétences en communication écrite en français.
- Il a de très bonnes compétences en communication écrite en anglais.
- Il possède beaucoup d'entregent et a sait travailler efficacement en équipe.
- Le candidat possède d'excellentes aptitudes pour le service à la clientèle en personne et par téléphone.
- Il a de très bonnes compétences organisationnelles et une aptitude pour le travail autonome tout en sachant respecter les délais dans un environnement au rythme rapide.
- Le candidat sait gérer efficacement le flux de documents.

Qualités désirées:
- Il possède de l'expérience avec des logiciels de suivi des documents, comme AIMS.

Fonctions :
Le secrétaire administratif bilingue est responsable de toutes les tâches de correspondance et de secrétariat au nom du directeur de programme et de la direction. Le titulaire fournit de l'information sur les brevets d'enseignement et sur les relevés de notes des élèves à la clientèle francophone. Le titulaire est aussi chargé de répondre aux appels téléphoniques, d'assumer les tâches de réceptionniste, de tenir à jour les dossiers relatifs à la révision des brevets et de fournir un soutien administratif au bureau en général.

Lorsque vous présentez votre candidature, veuillez indiquer le numéro de l'annonce et le titre de poste dans la ligne de mention objet et le corps de votre courriel.

Présentez votre demande à l'adresse suivante :
Numéro de l'annonce : 30291
Commission de la fonction publique
Gestion des Ressources humaines
305, Broadway, salle 300
Winnipeg, (Manitoba), R3C 3J7
Téléphone : 204 948-1149
Télécopieur : 204 948-2193
Courriel : govjobs@gov.mb.ca

Votre lettre d'accompagnement, votre curriculum vitae et/ou votre formulaire de candidature doivent clairement démontrer comment vous répondez aux critères du poste.

Nous remercions toutes les personnes qui posent leur candidature. Nous les informons que nous communiquerons seulement avec les personnes dont la candidature sera étudiée plus en détail.

On tiendra compte du programme d'équité en matière d'emploi dans le processus de sélection. On encourage les candidat(e)s á indiquer sur la lettre d'accompagnement ou sur leur curriculum vitae s'ils (si elles) font partie d'un des groupes suivantes: les femmes, les autochtones, les minorités visibles et les personnes handicapées.

Pour en savoir plus sur les offres d'emploi actuelles, cliquez sur le bouton **<< Emploi >> sur le site manitoba.ca**

Personnes. Mission. Progrès. **Manitoba**

Ne cherchez plus!

Le gouvernement du Manitoba vous offre des possibilités, une grande diversité et une carrière enrichissante.

Greffier-surveillant
Type d'emploi : Régulier à plein temps
Ministère : Justice Manitoba, Tribunaux régionaux - Greffe de Brandon – Tribunaux, Brandon (Manitoba)
Numéro de l'annonce : 30327
Date de clôture : le 4 aout 2015
Échelle de salaire : de 37 921,00 $ à 46 753,00 $ par année

Doit avoir la capacité de parler et écrire en français. (poste bilingue)

Qualités requises :
- Vaste expérience dans le domaine du secrétariat administratif ou du travail de bureau dans un milieu connexe.
- Excellentes compétences en communication verbale, en français et en anglais.
- Aptitude manifeste à bien parler de façon forte et claire.
- Excellentes compétences en communication écrite, en français et en anglais.
- Expérience dans le traitement de documents détaillés en maintenant un haut niveau de précision et de minutie.
- Beaucoup d'entregent.
- Excellente capacité à travailler en équipe.
- Capacité de faire preuve de jugement et de prendre des décisions de manière indépendante.
- Capacité de travailler avec un minimum de supervision.
- Excellent sens de l'organisation et capacité d'effectuer plusieurs tâches sous pression.
- Connaissance de logiciels informatiques, notamment Microsoft Word et Outlook ou logiciels équivalents.
- Avoir suivi un programme reconnu d'adjoint administratif ou juridique.

Veuillez visiter le site web www.manitoba.ca/govjobs/index.fr.html pour connaître la liste complète des qualifications, tâches et conditions d'emploi.

Présentez votre demande à l'adresse suivante :
Numéro de l'annonce : 30327
Commission de la fonction publique
Service des Ressources humaines
305, Broadway, salle 300
Winnipeg, (Manitoba), R3C 3J7
Téléphone : 204 945-1149
Télécopieur : 204 948-2193
Courriel : govjobs@gov.mb.ca

Lorsque vous présentez votre candidature, veuillez indiquer le numéro de l'annonce et le titre de poste dans la ligne de mention objet et le corps de votre courriel.

Votre lettre d'accompagnement, votre curriculum vitæ et/ou votre formulaire de candidature doivent clairement démontrer comment vous répondez aux critères du poste.

Nous remercions toutes les personnes qui posent leur candidature. Nous les informons que nous communiquerons seulement avec les personnes dont la candidature sera étudiée plus en détail.

On tiendra compte du programme d'équité en matière d'emploi dans le processus de sélection. On encourage les candidat(e)s á indiquer sur la lettre d'accompagnement ou sur leur curriculum vitæ s'ils (si elles) font partie d'un des groupes suivantes: les femmes, les autochtones, les minorités visibles et les personnes handicapées.

Pour en savoir plus sur les offres d'emploi actuelles, cliquez sur le bouton **<< Emploi >> sur le site manitoba.ca**

Personnes. Mission. Progrès. **Manitoba**

PETITES ANNONCES

À LOUER

LOGEMENT libre le 1er septembre : 693, Saint-Jean-Baptiste, 2 chambres à coucher. 980 $/mois. Chauffage, eau et stationnement compris. Contactez le 204-231-0143, gosselino@hotmail.com.
316-

RUE DESPINS : très joli appartement d'une chambre à coucher, 2e étage d'une maison. À la recherche d'une personne tranquille, non fumeur, pas d'animaux, 660 $/mois, services compris. Stationnement suppl. Dès le 1er août. Tél. : 204 772-3668.
322-

NOMBRE DE MOTS	20 mots et moins	21 à 25 mots	26 à 30 mots
Semaine 1	13,63 $	14,77 $	15,93 $
Semaine 2	21,71 $	24,04 $	26,35 $
Semaine 3	25,19 $	28,66 $	32,13 $
Semaine 4	28,66 $	33,29 $	37,93 $
Semaine 5	32,13 $	37,93 $	43,71 $
Semaine 6	35,62 $	42,56 $	49,51 $

Mot additionnel : 16¢ **Photo : 15,93 $**

MasterCard VISA Interac

Ces tarifs incluent la taxe sur les produits et services (TPS). Les petites annonces doivent être payées d'avance et parvenues à nos bureaux au plus tard le jeudi à 12 h précédant la date de publication désirée. Aucun remboursement ni crédit n'est accordé pour les annonces annulées.

Dorénavant les petites annonces seront automatiquement insérées sur le site Internet de *La Liberté* (la-liberte.mb.ca).

CULTUREL

UNE EXPLOSION HAUTE EN MULTIPLES COULEURS

Des projets pour perturber le quotidien

Comment arriver à faire surgir une idée ou une sensation à partir de tous les objets usagés que le quotidien rejette? C'est à cette question que Guillaume Tardif a tenté d'apporter une réponse, par une exposition étonnante et détonante, à la Maison des artistes visuels francophones.



photo : Baptiste Souque

L'artiste québécois Guillaume Tardif présente son *Attentat*, en toute décontraction.

Baptiste SOUQUE
presse4@la-liberte.mb.ca

Jusqu'au 1er août, les amateurs d'art contemporain pourront s'interroger en appréciant une œuvre originale à la Maison des artistes visuels francophones. Le Québécois Guillaume Tardif est venu spécialement pour préparer et présenter cette exposition *Attentat*, à Saint-Boniface.

« L'exposition s'appelle *Attentat* en référence au dégagement soudain d'énergie que l'on peut ressentir en la découvrant. Une explosion d'énergie qui perturbe le quotidien, explique l'artiste. Ce n'est pas du tout pour le côté *trash*, pour le sang. »

Et le projet surprend : des carcasses d'objets usagés en tout genre jonchent les murs, et se superposent sans toucher le sol. Liée autour d'un socle en bois, l'œuvre semble en lévitation. Et malgré tout, l'ensemble garde une cohérence artistique certaine. « La difficulté ici c'est d'arriver à trouver le bon format, la bonne perspective pour donner une idée de profondeur, pour captiver. »

« J'ai besoin de très nombreux objets, détaille Guillaume Tardif. Des objets qui tombent en désuétude, tout ce que je peux amasser et qui ne sert plus, des objets en série. J'ai besoin de nombreuses couleurs, de différentes formes et de différentes structures pour faire ressortir ce que je ressens. »

Si l'exposition s'étend sur cinq différents pans de mur dans les deux pièces allouées à l'exposition, l'artiste préfère voir ici une seule œuvre, indivisible.

« C'est un de ces projets difficiles à définir. Certains y verront des tas de petites œuvres dispersées, moi je préfère penser cette exposition comme une seule œuvre, un tout. »

Si ce travail est aussi intéressant pour l'artiste, c'est qu'il est sans fin. De nouvelles trouvailles peuvent à n'importe quel moment venir s'ajouter à son *Attentat*, de manière spontanée et inattendue.

« C'est un projet infini, j'ai eu neuf jours pour mettre en place l'ensemble, avec l'aide d'un ami, souligne l'artiste. Et puis au fur et à mesure des petites choses se greffaient spontanément. J'aurais pu y passer un mois s'y j'avais eu le temps. »

Si l'artiste ne veut pas voir ici une œuvre politique, il n'est pas difficile d'imaginer dans cet amoncellement démesuré d'objets une critique de la société de consommation dans laquelle nous sommes plongés. « On est dans un monde entouré d'une quantité d'énergie infinie, et d'une quantité de matière presque infinie aussi. Toutes ces tonnes de matières qui circulent sans cesse, ça peut être révélateur de l'époque, de cette société de consommation qui nous entoure. Même si certains peuvent y voir l'aspect politique, moi je ne fais que de l'art, j'essaye d'ouvrir de nouvelles portes. »

Pour Guillaume Tardif, son art se révèle comme une échappatoire. « Je ne transforme pas le monde, j'exprime simplement de manière intime ce que je ressens. »

Mais cet art n'est pas la seule issue de secours de l'artiste, qui fait également divaguer son esprit sur les routes musicales. Ses deux groupes, MAP et Charlie Foxtrot, lui permettent de faire ressortir, à travers son saxophone, cette créativité ancrée en lui. « J'essaye de m'exprimer aussi autrement, à travers la musique. Le public n'est pas forcément le même, mais j'ai besoin de ces deux dimensions pour arriver à survivre. »

« Ce que j'aime dans ce projet c'est l'éclatement, la projection, une certaine perte de contrôle. » C'est pourtant tout en contrôle que l'artiste retourne sur ses routes, pleines de musique et de nouveaux projets, pour perturber le quotidien.

NÉCROLOGIE

Angéline Grimard
1917 – 2015

Notre très chère maman, grand-maman, arrière-grand-maman et sœur nous a quittés paisiblement au Foyer Valade, le 28 juin 2015, à quelques jours de son 98e anniversaire de naissance.

Angéline est née le 2 juillet 1917 à Saint-Pierre-Jolys, MB, et elle a grandi à La Broquerie, MB. Elle a été résidente de Saint-Boniface, MB, pendant de longues années et depuis les six dernières années résidente au Foyer Valade (Actionmarguerite) à Saint-Vital, MB.

Elle laisse dans le deuil une fille, Jeanne (William J. Brown) de Toronto; trois fils : Henri (Nicole Boux), Louis et Claude, tous de Winnipeg; trois petits-enfants : William A. Brown (Sandra Woodgate) de Toronto, Monique Grimard (Guy Paquette) de Winnipeg et Jean-Pierre Grimard de Vancouver; et cinq arrière-petits-enfants : Lauren Brown, Andrew Brown et Kennedy Brown de Toronto; Zoé Paquette et Gabrielle Paquette de Winnipeg; ainsi que deux sœurs : Louise (Peter Dyck) de Winnipeg et Marie (Ralph Hughes) de Chesapeake, Virginie. Elle sera regrettée par plusieurs neveux et nièces, ainsi que grands-neveux et grandes-nièces.

Elle fut précédée par ses parents Hector Bédard, natif du Québec, et Léopoldine Côté, du Manitoba; son époux de 49 ans Oscar Lionel Grimard; et ses dix frères et sœurs : Arcade (Marie Legros), Henri, Alcibiade (Flavie Laferté), Josaphat (Alice Tétrault), Blandine, Arsène (Lynn Klein), Noé (Hélène Verrier), Élise (Ignace Guérette) et Élie.

Malgré une scolarité ne dépassant pas le niveau élémentaire, elle était autodidacte. C'était une femme avide de lecture et bien informée. Son sens de l'humour particulier et sa belle expérience de vie nous manqueront. Sa famille lui doit beaucoup de reconnaissance pour son amour maternel généreux.

Les funérailles ont eu lieu le samedi 4 juillet à la Cathédrale de Saint-Boniface.

La famille souhaite exprimer sa gratitude envers le personnel du foyer Valade pour les soins attentifs prodigués à l'endroit de maman. Ceux qui le désirent peuvent envoyer un don à Actionmarguerite au 185, rue Despins, Wpg., MB R2H 2B3.

À VOTRE SERVICE

SERVICES

AVOCATS-NOTAIRES